

AGIR POUR L'AVENIR

*Plan énergie
et climat communal*



Commune
d'Oron



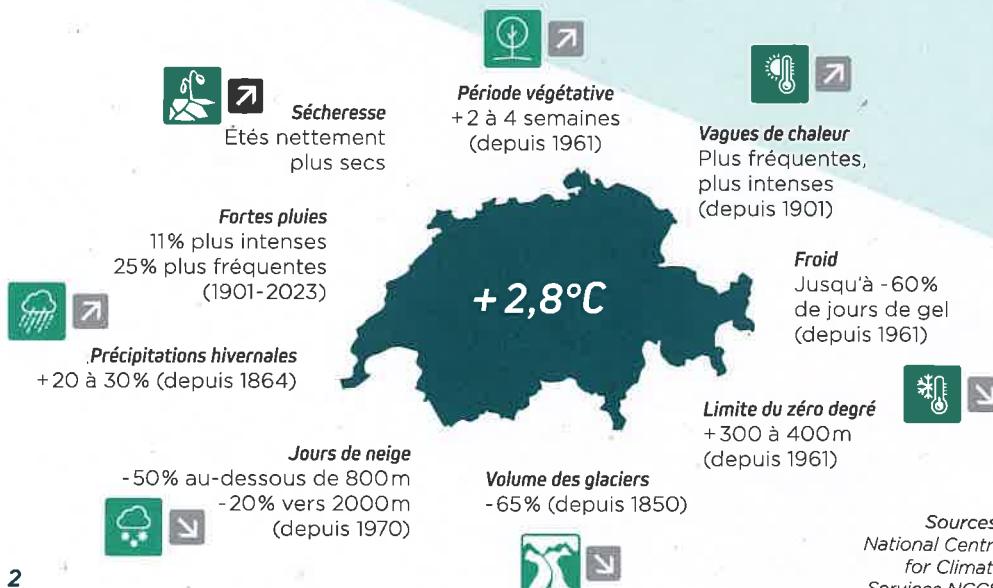
Préambule de la Municipalité

La Municipalité, consciente des enjeux climatiques présents et à venir, s'est engagée dans l'élaboration d'une stratégie énergétique au travers d'un Plan énergie et climat communal (PECC). Elle s'engage à protéger

l'environnement et à préserver la qualité de vie des générations futures en s'alignant sur les objectifs suisses et vaudois de réduction des émissions de CO₂ et d'adaptations aux changements climatiques.

Contexte climatique et politique

Depuis 1864, la Suisse a enregistré une hausse de température moyenne de +2,5°C, entraînant un recul significatif des glaciers, une intensification des vagues de chaleur et une augmentation de l'intensité et de la fréquence de fortes pluies.



Diagnostic

Élaboration participative

Objectifs

Plan d'action

PECC: outil pour les communes

Grâce au soutien financier et technique du Canton de Vaud, la Municipalité d'Oron a élaboré son Plan énergie et climat communal (PECC) 2023-2026 avec l'appui du bureau Alterna.

d'une vision, d'objectifs et définit de quelle manière les mesures seront mises en oeuvre durant les trois prochaines années afin de répondre aux enjeux énergétiques et climatiques de notre commune. Le tout a été développé avec la participation active de la population.



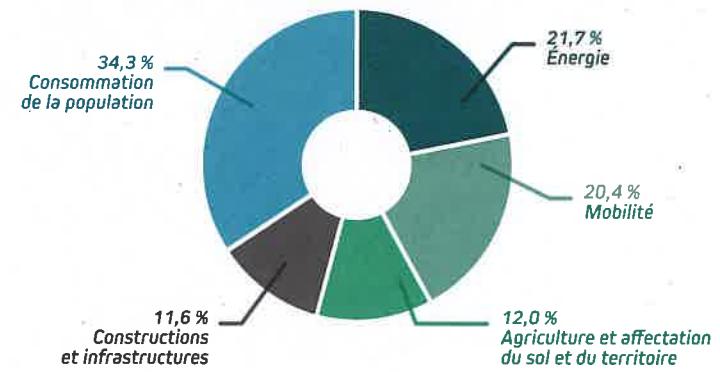
Diagnostic communal

Le premier pas pour élaborer un plan d'action efficace est la réalisation d'un état des lieux comprenant:

1 Un bilan carbone du territoire

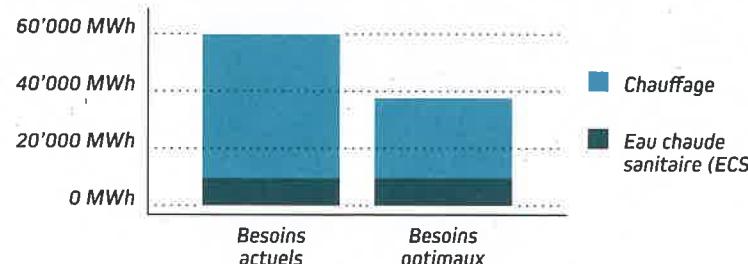
Les émissions de gaz à effet de serre du territoire communal d'Oron s'élèvent à 74'935 tonnes d'équivalents CO₂ pour l'année 2019. .

→ Soit une moyenne de 14,8 tonnes d'équivalents CO₂ par habitant et par an.



2. Un profil énergétique

Il permet, entre autres, d'identifier les besoins énergétiques des bâtiments ainsi que le potentiel d'exploitation des énergies renouvelables.



Sources:
Rapport Plan
Énergie et Climat -
Commune d'Oron.

Les besoins en chaleur pourraient diminuer de 37% en isolant les bâtiments.

La production d'électricité à partir du photovoltaïque pourrait augmenter de 92,5% avant d'atteindre son plein potentiel.

3. Une analyse des enjeux d'adaptation aux changements climatiques

Le territoire communal appartient à la zone géographique du Plateau. Elle fait face aux enjeux suivants:

Épisodes de fortes précipitations



Période de végétation



Températures



Jours tropicaux ($T_{max} \geq 30^\circ C$)



Jours d'hiver (T reste sous $0^\circ C$)



Sources:
Office cantonal de la durabilité et du climat du Canton de Vaud.



Élaboration participative

Les besoins et les attentes de la population ont été récoltés par le biais d'un sondage et d'un atelier participatif.

la promotion de la mobilité douce et l'amélioration de la biodiversité.

La gestion des ressources en eau et la dégradation des écosystèmes sont également au cœur des préoccupations exprimées.



Objectifs

Afin de réduire le bilan carbone du territoire et de s'adapter aux changements climatiques attendus tout en répondant aux attentes de la population, la Commune d'Oron s'est fixé 8 objectifs à l'horizon 2030.

Axes

TRANSVERSAL

Objectifs

- Créer un fonds pour la mise en oeuvre des actions du PECC d'Oron.
- Sensibiliser la population aux thématiques environnementales.
- Soutenir et promouvoir l'agriculture locale.
- Accompagner la population dans la transition énergétique.
- Tenir un rôle d'exemplarité dans le domaine de l'énergie.
- Sécuriser et développer les pistes de mobilité bas-carbone.
- Préserver et promouvoir la biodiversité.
- Économiser les ressources en eau.

ÉNERGIE & MOBILITÉ

ADAPTATIONS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Plan d'action

Les objectifs ont été déclinés en un plan d'action de 26 mesures qui se déployeront jusqu'en 2026.

Elles permettent notamment d'ancre la protection du climat dans les pratiques communales et d'allouer des ressources financières.

La mise en oeuvre des actions est détaillée dans une série de fiches, disponibles sur le site internet de la commune.

Un suivi régulier de la Municipalité, couplé aux recommandations annuelles cantonales permettent d'ajuster la planification.

Objectifs

Actions

1. CRÉER UN FONDS POUR LA MISE EN OEUVRE DES ACTIONS DU PECC D'ORON

- Développer un fonds communal pour l'énergie, le climat et la durabilité.

2. SENSIBILISER LA POPULATION AUX THÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

- Informer la population sur le développement et la mise en oeuvre du PECC.
- Faciliter l'échange de ressources dans la population et organiser des événements de sensibilisation autour de la thématique des déchets.
- Sensibiliser la population et faciliter le tri.
- Promouvoir la vaisselle réutilisable lors des événements.
- Développer un potager scolaire en partenariat avec le corps enseignant et les élèves.
- Actualiser le plan canicule et sensibiliser la population aux risques liés aux épisodes de fortes chaleurs.

3. SOUTENIR ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE LOCALE

- Promouvoir l'agriculture et les marchés de proximité, la vente directe et les services de livraison.
- S'approvisionner de produits respectueux de l'environnement, locaux et de saison pour tous les événements et services communaux.

4. ACCOMPAGNER LA POPULATION DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Favoriser la rénovation thermique, les énergies renouvelables et l'économie d'énergie des bâtiments privés.

5. TENIR UN RÔLE D'EXEMPLARITÉ DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE

- Évaluer la consommation et la performance énergétiques des bâtiments communaux.
- Réaliser l'assainissement énergétique des bâtiments communaux.
- Optimiser la consommation liée à l'éclairage à l'intérieur des bâtiments communaux.
- Réduire l'éclairage nocturne (public et privé).
- Équiper les bâtiments communaux en installations photovoltaïques.

6. SÉCURISER ET DÉVELOPPER LES PISTES DE MOBILITÉ BAS-CARBONE

- Réaliser un diagnostic des besoins d'amélioration du réseau piétonnier et cyclable.
- Réorganiser le stationnement.
- Promouvoir l'utilisation des transports publics chez les jeunes en formation.
- Établir un plan de mobilité scolaire.
- Plaider pour une intensification des horaires et une extension de l'offre des transports publics afin de répondre aux besoins de la population.

7. PRÉSERVER ET PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ

- Améliorer la biodiversité sur les terrains communaux.
- Insérer des dispositions sur la biodiversité dans les pratiques communales.
- Préserver et augmenter l'arborisation.
- Intégrer la protection des sols dans les pratiques d'entretien des terrains communaux.

8. ÉCONOMISER LES RESSOURCES EN EAU

- Promouvoir les économies d'eau dans les pratiques de l'administration.
- Inciter la population à réduire sa consommation d'eau.



Liens & contacts

La version complète du rapport est disponible sur la page PECC du site internet de la Commune.

En cas de question ou si vous souhaitez être informé.e de l'avancement du Plan énergie et climat d'Oron ou des prochains événements liés à la durabilité, vous pouvez utiliser les canaux de communication suivants:
En ligne:
<https://www.oron.ch/>

